



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 septembre 2024

### **La Banque Postale et I4CE présentent une nouvelle étude, réalisée en partenariat, sur la problématique du financement des investissements locaux pour le climat**

#### **« Panorama des financements climat des collectivités locales »**

Les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer pour l'atteinte des objectifs de neutralité carbone de la France à horizon 2050, mais sont-elles en capacité de réaliser les investissements à hauteur des besoins ?

Cette nouvelle étude, réalisée dans la continuité de travaux antérieurs, dresse **un panorama complet des enjeux économiques et budgétaires du financement de l'action climatique des collectivités locales.**

Plusieurs enseignements :

- 1. Les collectivités accélèrent leurs investissements favorables au climat mais doivent plus que les doubler pour atteindre les objectifs de la planification écologique :**
  - **Dans le secteur du bâtiment, des transports et de l'énergie**, leurs investissements climat ont déjà atteint **8,3 milliards d'euros en 2022**, soit + 44 % depuis 2017 (en euros courants). Mais les besoins dans ces secteurs sont estimés dans cette étude à **11 milliards d'euros d'investissements supplémentaires, a minima, par an et en moyenne de 2024 à 2030** par rapport à 2022 ;
  - Le premier poste des besoins concerne le développement des infrastructures de report modal (+ 4 milliards d'euros par an), suivi par la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux (+ 3,2 milliards d'euros par an) ; s'y ajoutent la mobilité électrique (+ 1,8 milliard d'euros) et l'énergie, à travers la modernisation de l'éclairage public et le développement des réseaux de chaleur (+ 1,2 milliard d'euros).

## **2. Franchir le mur des investissements locaux pour le climat implique une nouvelle équation économique dans le financement de l'action publique locale.**

Après avoir estimé les besoins d'investissements supplémentaires, l'étude vise à les mettre en résonance avec **une évaluation prospective (2024-2030) des capacités de financement de collectivités territoriales.**

Il en ressort que quatre leviers de financement (tels que définis dans le cadre d'une précédente étude<sup>1</sup>) doivent être mobilisés de façon complémentaire :

- **Les collectivités locales doivent accélérer la redirection de leurs investissements, à travers des arbitrages politiques et budgétaires** en faveur du climat et au détriment d'autres équipements.
- **Le recours accru à l'emprunt est également un levier incontournable**, tous les scénarios de l'étude conduisant à une augmentation de l'encours de dette à horizon 2030 (entre + 40 et + 100 milliards d'euros selon les scénarios). Mais sa mobilisation **nécessite un alignement d'action entre les collectivités, l'État et les institutions financières.**
- **Les ressources propres, principalement liées à la fiscalité, aux tarifs et aux cessions d'immobilisation, doivent être mobilisées plus fortement.** Toutefois, elles ne peuvent l'être de la même manière par l'ensemble des collectivités (80 % des communes peuvent modérément ou difficilement recourir au levier fiscal selon l'étude) et leur mobilisation soulève des questions d'équité du financement par les contribuables et les usagers et d'acceptabilité.
- Enfin, **le soutien de l'État par les dotations doit être rendu plus stable et prévisible dans le temps.** C'est le cas notamment du « fonds vert » qui doit être stabilisé, a fortiori dans le contexte d'incertitudes politiques et budgétaires actuel.

## **3. Selon les analyses réalisées dans cette étude, le cadre offert par la loi de programmation des finances publiques 2023-2027 et par le programme de stabilité (PSTAB) d'avril 2024, qui repose sur un ralentissement des dépenses de fonctionnement induisant un désendettement rapide des collectivités, ne semble pas compatible avec cette accélération nécessaire des investissements locaux.**

Une nouvelle trajectoire de finances locales doit donc être définie, dans le dialogue avec les élus locaux, plus rationnelle et bâtie en cohérence avec la stratégie pluriannuelle de financement de la transition écologique dont l'adoption est prévue pour cet automne.

### **Le dialogue budgétaire État/Collectivités peut se tenir dans le cadre offert par la déclinaison régionale de la planification écologique engagée depuis 2022.**

L'étude pointe en effet des disparités territoriales très fortes dans la capacité de chaque collectivité à mobiliser les différents leviers de financement. C'est dans l'analyse de chaque territoire, chacun selon ses besoins et ses capacités que l'équation économique pourra être posée afin d'établir dans la durée l'accélération de l'action climatique locale.

---

<sup>1</sup> « Collectivités locales : comment financer l'accélération des investissements climat ? Quatre scénarios à horizon 2030 », LBP-I4CE, novembre 2023.

**À propos d'I4CE (Institut de l'économie pour le climat) :**

I4CE est un institut de recherche à but non lucratif qui contribue par ses analyses au débat sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Nous promovons des politiques efficaces, efficientes et justes. Nos 40 experts collaborent avec les gouvernements, les collectivités locales, l'Union européenne, les institutions financières internationales, les organisations de la société civile et les médias. Nos travaux couvrent trois transitions – énergie, agriculture, forêt – et six défis économiques : investissement, financement public, financement du développement, réglementation financière, tarification carbone et certification carbone.

**À propos de La Banque Postale**

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11ème de la zone par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 700 points de contact dont près de 7 000 bureaux de poste. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français et le leader de la finance à impact, avec une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, articulée autour de ses deux marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

**Contacts presse :****I4CE**

Amélie Fritz

07 67 23 82 75

[amelie.fritz@i4ce.org](mailto:amelie.fritz@i4ce.org)**La Banque Postale**

Service de presse

01 55 44 22 37

service.presse@laposte.fr